

Commune d'ORCHIES

Mise en séparatif du réseau d'assainissement,
rue Claude Jean

Renouvellement de la canalisation d'eau
potable, route de Marchiennes et
rue Claude Jean.



Réunion du 19 mai 2025

I-Chantier d'assainissement eaux usées Informations générales

➤ Maîtrise d'Ouvrage: Noréade WASQUEHAL
(financement, études)

(M. AFFETO- 03 20 66 44 46)



➤ Maîtrise d'Œuvre: Noréade Centre de Pecquencourt Nord
(Suivi des travaux, exploitation des ouvrages)
Prise de RDV au 03.27.99.80.00



➤ Entreprise titulaire: BALESTRA TP

➤ Entreprise sous-traitante: TLT



Nature des travaux

(réalisés en domaine public)

Assainissement

- 211 ml de réseaux gravitaires Eaux usées
- 256 ml de réseaux gravitaires Eaux pluviales
- Raccordement de 25 habitations
- 12 regards de visite
- 3 déversoirs d'orage

une boîte de branchement eaux usées devant chaque habitation,
une boîte de branchement eaux pluviales pour les habitations le nécessitant.



Nature des travaux

(réalisés en domaine public)

Eau Potable

- 802 ml de canalisation Fonte
- La rénovation ou le rétablissement de 141 branchements
- Renouvellement des hydrants



Combien ça coûte ?

➤ *Coût total de l'opération:*

*Eau potable : **657 000€ H.T.***

*dont une aide de l'Agence de l'Eau de
33 816 €*

*Assainissement Eaux Usées : **522 000€ H.T.***

*dont une aide de l'Agence de l'Eau de
60 000 €*

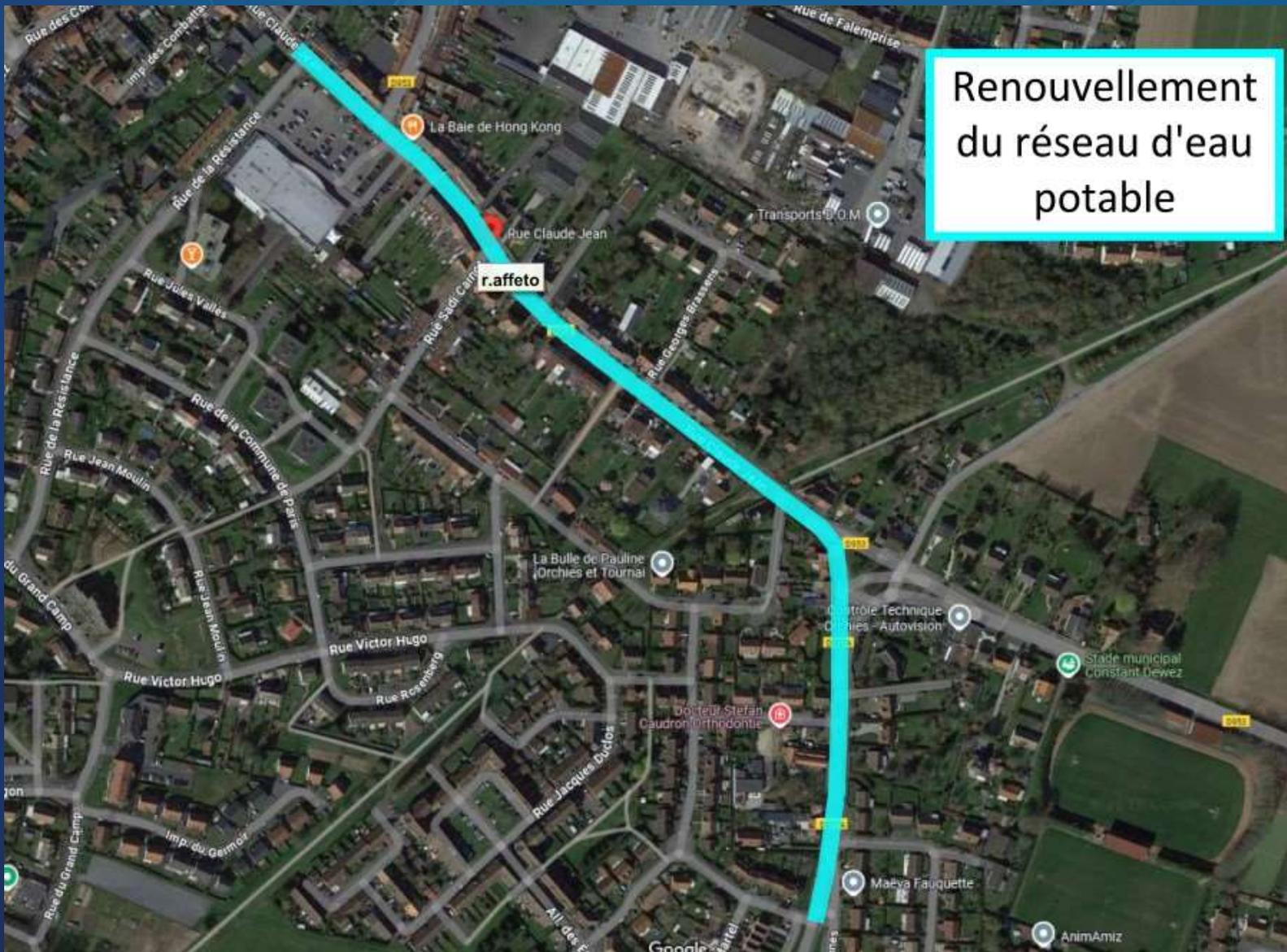
Emprise des travaux d'assainissement

Rue Claude Jean



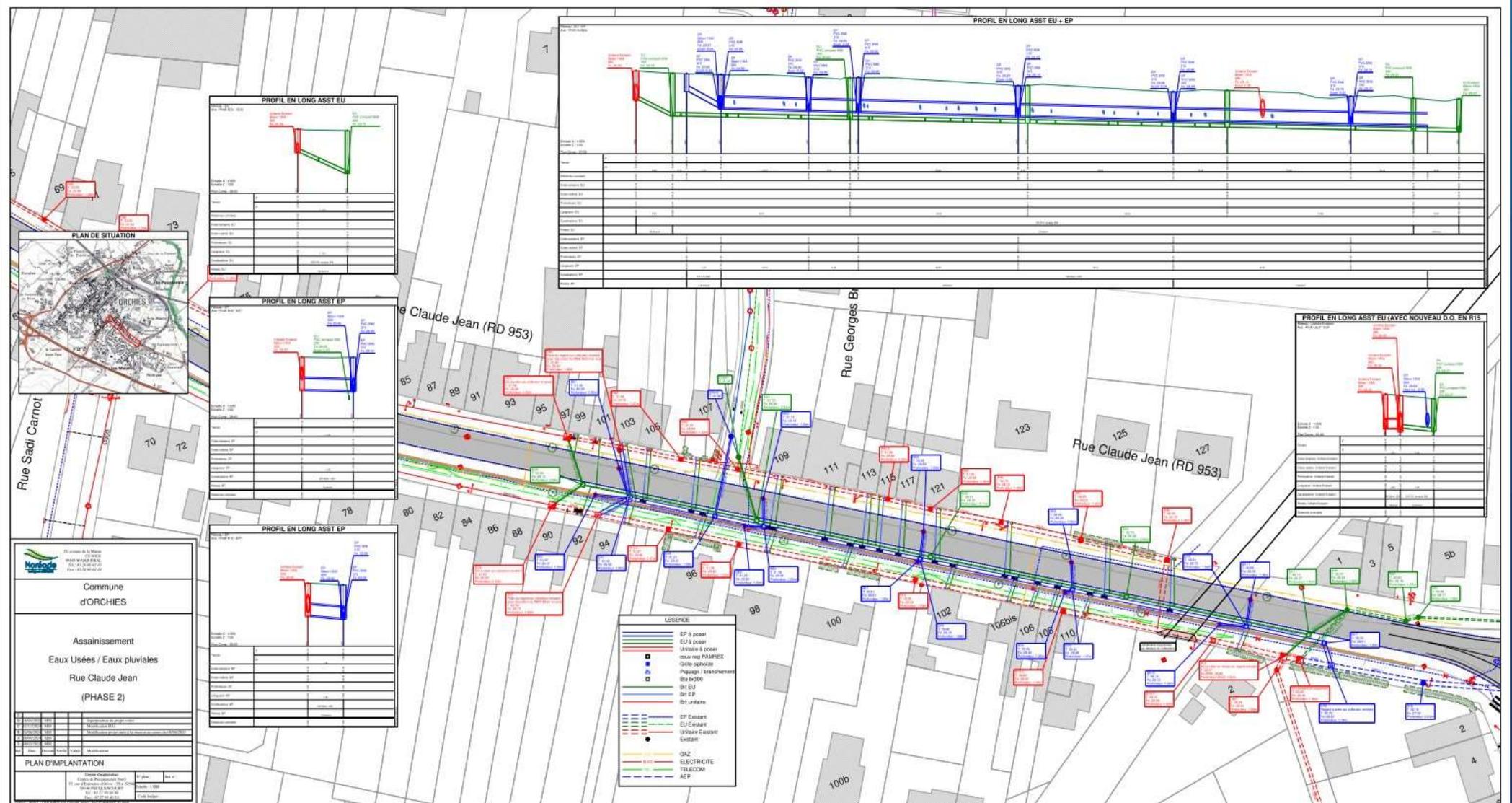
Emprise des travaux d'eau potable

Route de Marchiennes et rue Claude Jean



Plans des travaux d'assainissement

Rue Claude Jean



Comment ça va se passer ?

Les étapes d'un chantier :

- Réalisation d'un constat d'huissier avant le démarrage des travaux
- Réalisation des investigations complémentaires (Détection, sondages, marquage/piquetage...) et installation de chantier
- Pose des réseaux, réalisation des branchements et des ouvrages spécifiques
une boîte de branchement supplémentaire (Eaux usées) par habitation
- Réalisation des contrôles
(compactage, inspection TV, étanchéité)
- Réfections des voiries et trottoirs



L'organisation du chantier

- Horaire du Chantier : 8h00 - 17h00
- Les travaux de pose de canalisation en chaussée seront réalisés à l'avancement (atelier de 50 à 100 mètres).
- Lors de la phase de création des branchements, des ouvertures régulières seront réalisées.
- Les accès seront maintenus et une voie de circulation sera assurée en dehors des horaires de chantier et le week-end.
- Un chef de chantier sera présent au quotidien.
- Une réunion de chantier sera organisée de façon hebdomadaire.



L'organisation du chantier



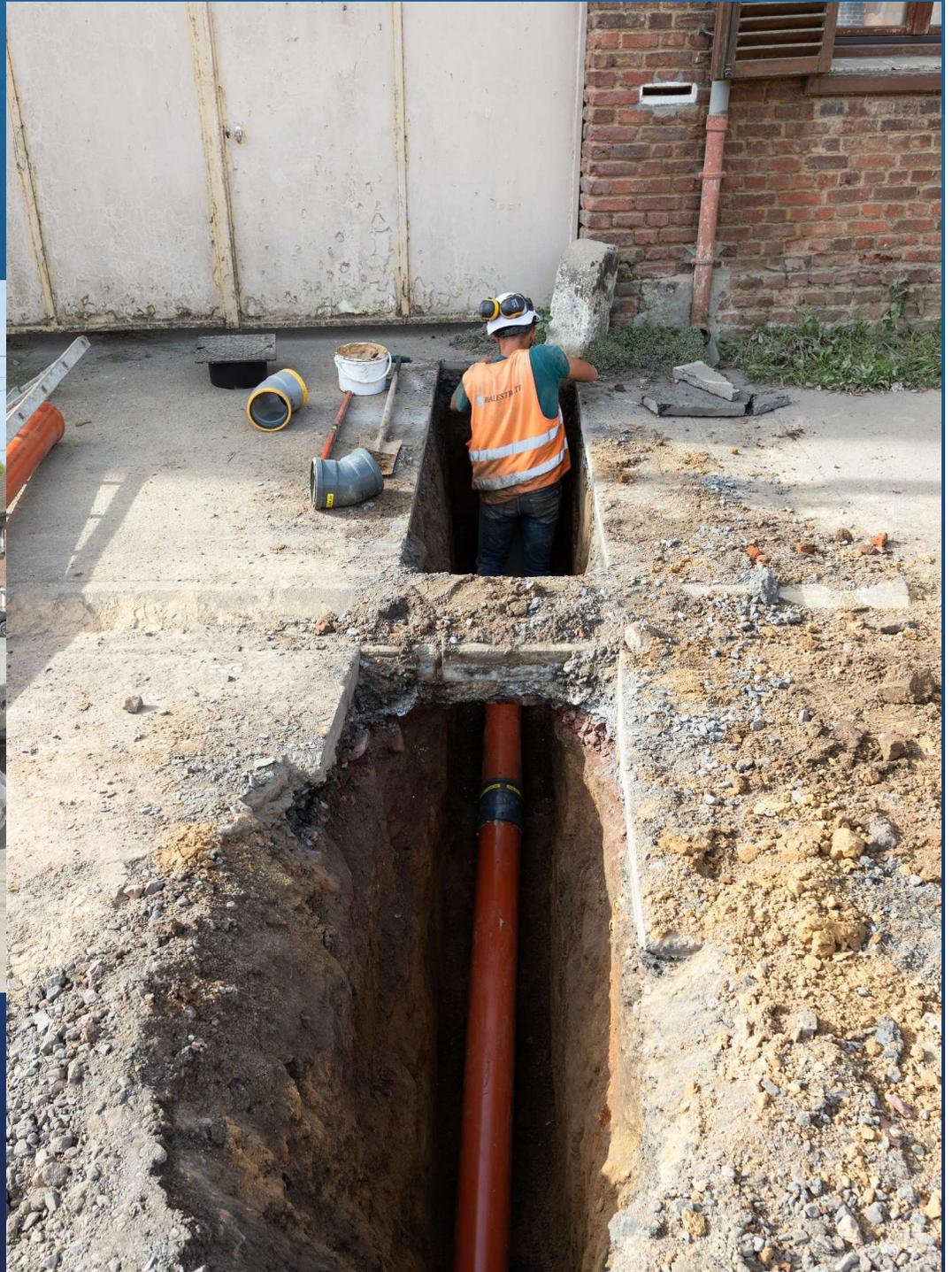
L'organisation du chantier



L'organisation du chantier



L'organisation du chantier



Circulation - accès

➤ L'accès à chaque bâtiment, à chaque entrée sera maintenu par la mise en place de passerelles légères ou ponts lourds.



Exemple d'aménagement pour piétons



Exemple de plaque acier sur tranchée pour rétablissement du passage



Phase 1 - Planning

Période : Du 12/05 au 02/06.



Phase 1 - Circulation

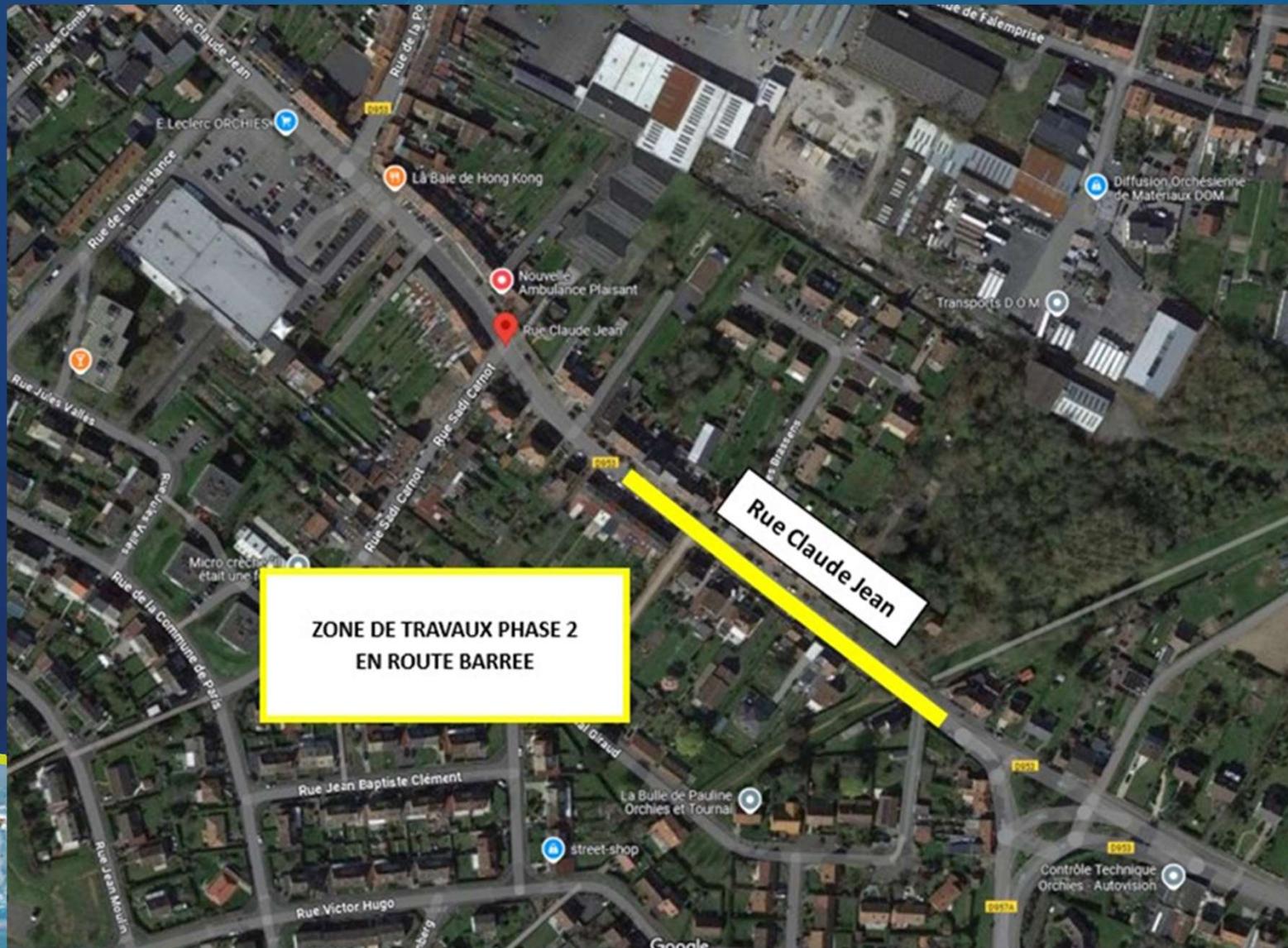
Travaux réalisés en circulation alternée avec feux tricolores dans le giratoire et la route de Marchiennes



Remarques

Phase 2 - Planning

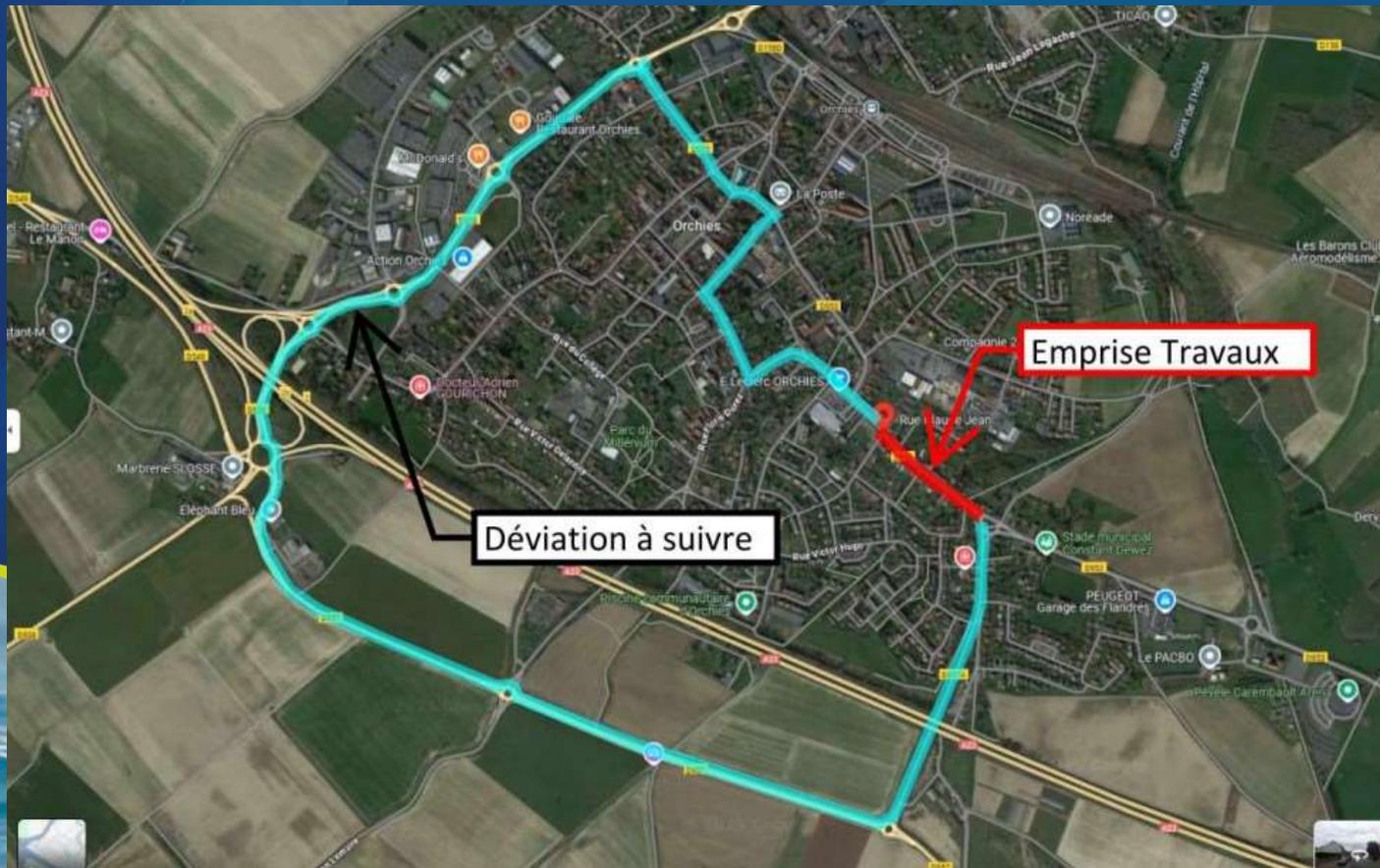
Période : Du 03/06 au 29/08.



Phase 2 - Circulation

Travaux réalisés en route barrée :

- Interdiction de circulation sauf riverains.
- Interdiction de stationnement au droit de l'atelier.
- Mise en place d'une déviation.
- Passage des bus scolaires autorisé uniquement le matin.
- Ramassage des ordures ménagères en dehors des horaires du chantier.



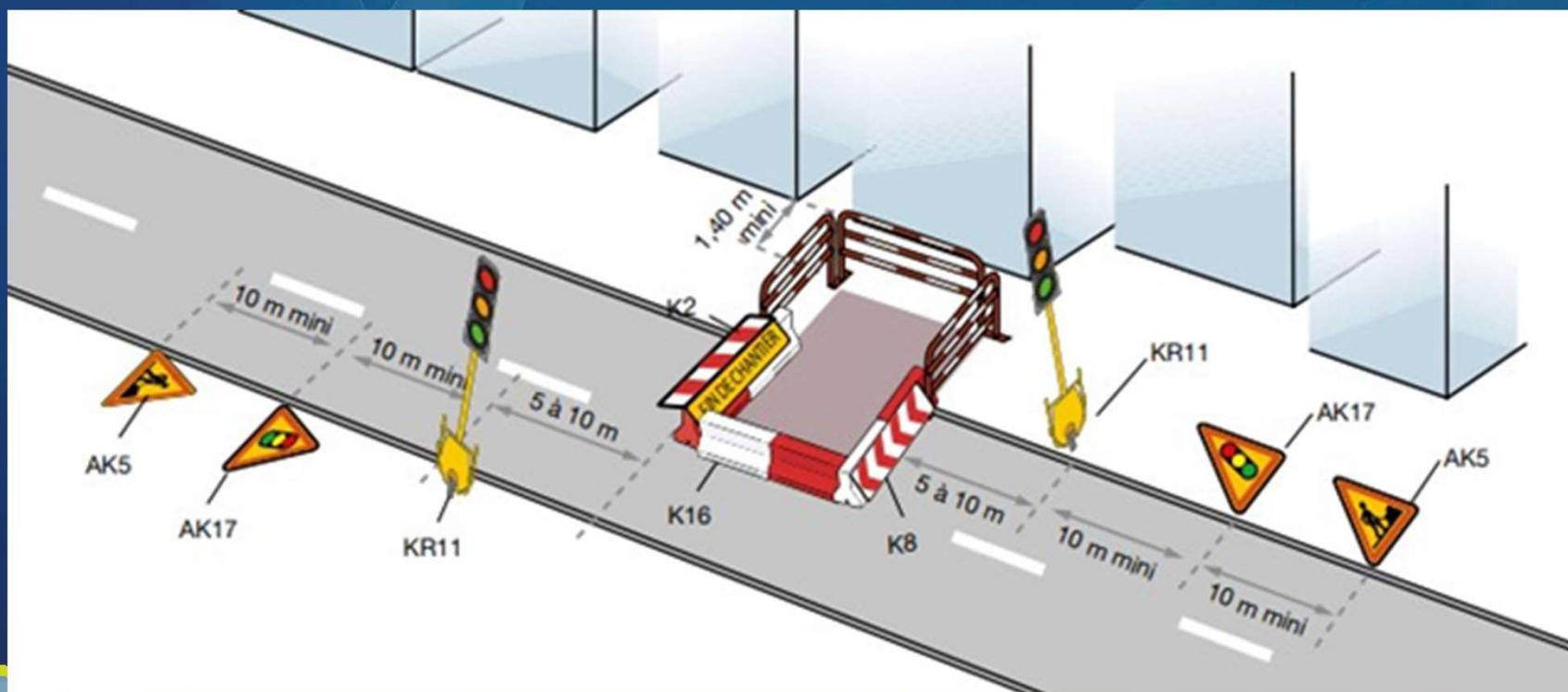
Phase 3 - Planning

Période : Du 01/09/2025 au 30/01/2026.



Phase 3 - Circulation

Travaux réalisés en circulation alternée avec feux tricolores dans la rue Claude Jean.



Le Raccordement au Réseau Public de Collecte des Eaux usées



Raccordement Individuel

- Mise en séparatif du réseau existant en domaine public avec reprise des rejets existants.
- Visite et diagnostic préalable du raccordement de votre habitation.
- Etude sur les possibilités de mise en séparatif de vos rejets.
- Subventions possibles pour les travaux réalisés en privé.



Les aides pour votre raccordement

Conditions du 12ème programme de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et dans la limite des dotations annuelles

Le montant de l'aide est de 50 % plafonné à :

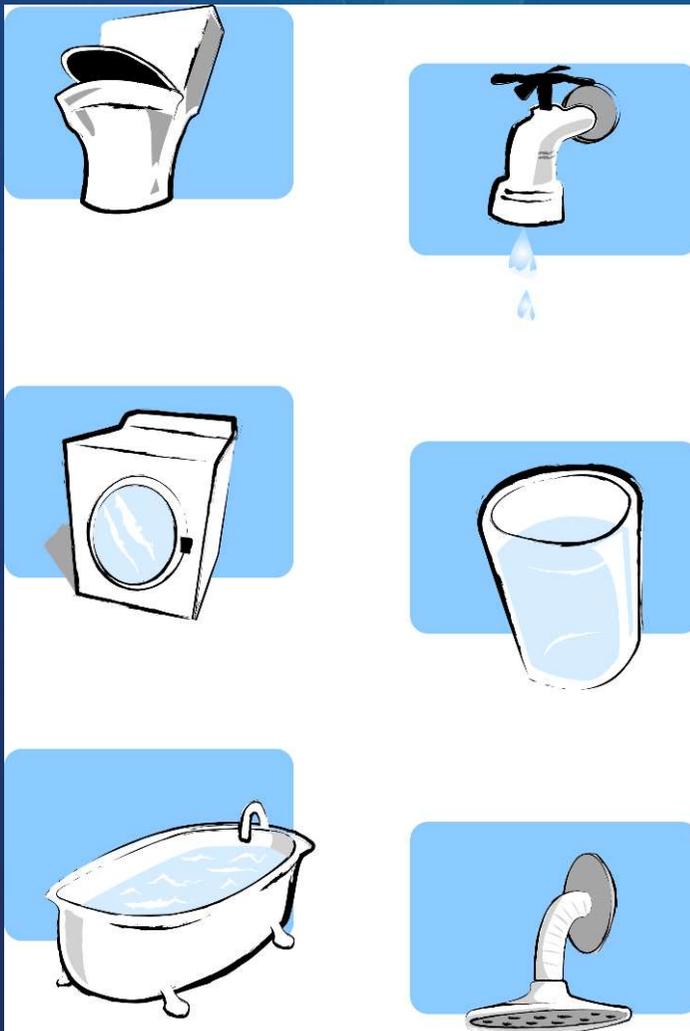
- 1 350 € pour un raccordement simple, soit 2 700 € de travaux
- 4 050 € pour un raccordement complexe, soit 8 100 € de travaux (avec pompe de relevage, forage sous l'habitation...)
- 900 € pour la gestion des Eaux Pluviales à la parcelle, soit 1 800 € de travaux (récupérateur d'eau de pluie...)

Les Tarifs sont indiqués en TTC



Les bonnes pratiques

Ce qu'on peut rejeter dans le réseau de collecte des eaux usées :

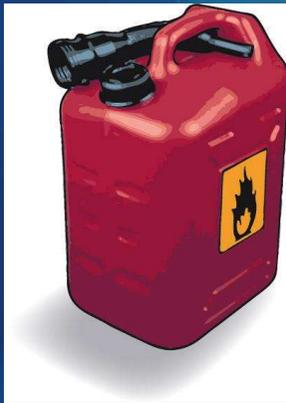


Les eaux usées domestiques de l'habitation : WC, salle de bains, lave-linge, lave-vaisselle, cuisine, évier

Les bonnes pratiques



Ce qu'on ne peut pas rejeter dans le réseau de collecte des eaux usées :



déchets, ordures ménagères,
graisses, huiles de friture et de
vidange, hydrocarbures, gasoil,
antibiotiques, produits toxiques,
lingettes

Nuisance des lingettes sur le traitement des eaux usées

- ✓ Problèmes récurrents de maintenance des pompes à cause de lingettes jetées par les usagers dans les WC.

Les lingettes n'ont pas le temps de se dégrader entre la cuvette des WC et la station d'épuration. Quand elles arrivent, elles forment des filasses qui s'entortillent sur les tamis, les colmatent et bouchent les pompes. Pendant ce temps, les eaux usées partent polluer le milieu naturel sans avoir été traitées.

- ✓ Biodégradable ou pas, c'est à la poubelle que doit finir une lingette jetable



Exemple de pompe endommagée et de pompe normale



MERCI
DE VOTRE
ATTENTION



Facture annuelle pour 80 m³

(Tarif 2025)

Facture annuelle pour 80 m ³	HT	TTC	Statut
Redevance Eau uniquement	222,00 €	234,21 €	<u>Zonage d'assainissement collectif non approuvé</u>
Redevance Eau et RANC	257,00 €	272,71 €	<u>Hors Zonage d'Assainissement Collectif</u>
Redevances Eau + Asst + Prime Fixe	517,40 €	559,15 €	<u>Raccordé conforme</u>
Redevance Eau + Taxe Asst	515,00 €	527,21 €	<u>Raccordable, non raccordé, délai ARD < 2 ans</u>
Redevance Eau + Taxe Asst majorée, si pas raccordé dans les 2 ans	808,00 €	820,21 €	<u>Raccordable, non raccordé, délai ARD > 2 ans</u>

A NOTER QUE POUR CHAQUE FACTURE UN ABONNEMENT DE COMPTEUR DE 12 MOIS EST INCLUS

Facture annuelle pour 100 m³

(Tarif 2025)

Facture annuelle pour 100 m ³	HT	TTC	Statut
Redevance Eau uniquement	284,26 €	299,89 €	<u>Zonage d'assainissement collectif non approuvé</u>
Redevance Eau et RANC	319,26 €	338,39 €	<u>Hors Zonage d'Assainissement Collectif</u>
Redevances Eau + Asst + Prime Fixe	637,94 €	688,94 €	<u>Raccordé conforme</u>
Redevance Eau + Taxe Asst	634,94 €	650,57 €	<u>Raccordable, non raccordé, délai ARD < 2 ans</u>
Redevance Eau + Taxe Asst majorée, si pas raccordé dans les 2 ans	985,62 €	1 001,25 €	<u>Raccordable, non raccordé, délai ARD > 2 ans</u>

A NOTER QUE POUR CHAQUE FACTURE UN ABONNEMENT DE COMPTEUR DE 12 MOIS EST INCLUS

